



2021  
→  
2022

**93%**  
**INSERTION**

## LES CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE : UNE INSERTION TOUJOURS AU PLUS HAUT POUR LES TITULAIRES DE 2022

**5 240** personnes étaient inscrites dans une certification de la branche qui se terminait en 2022.

**+ 6 %** de progression des effectifs par rapport à 2021.

**93 %** des titulaires d'une certification obtenue en alternance sont en emploi six mois après la formation.

L'ANFA est l'organisme certificateur de la branche des services de l'automobile. A ce titre, elle est missionnée par les partenaires sociaux pour concevoir des dispositifs spécifiques certifiants. Ces derniers, étant ajustés aux réalités du terrain et à l'évolution des métiers, répondent parfaitement aux besoins des entreprises. C'est pourquoi l'insertion après une certification est particulièrement élevée, faisant des CQP et titres à finalité professionnelle de la branche, les meilleurs dispositifs pour trouver un emploi dans la branche.



# LES CERTIFICATIONS DANS LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

Les certifications préparent à un métier pour lequel un besoin a été identifié. Dans la branche, elles sont régulièrement renouvelées et adaptées aux évolutions des métiers.

Lorsque les partenaires sociaux en font la demande, l'ANFA mène des travaux d'étude et d'analyse des métiers et des activités afin de rendre compte des évolutions et d'éclairer les décisions finales. Ainsi, les qualifications et leur certification correspondante ne sont jamais figées et restent fidèles aux réalités du terrain.

A ce titre, des certifications sont en cours d'élaboration puisque 8 nouvelles fiches de qualifications dédiées aux métiers dits « émergents » ont été créées.

Il existe des certifications à tous les niveaux de qualification (ouvriers-employés, agents de maîtrise et cadres) et dans tous les domaines de la branche.

LES CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE SONT RÉPERTORIÉES SELON LES 3 CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES SUIVANTES



CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

*Accessibles via la FC et la pro-A, les certifications de la branche favorisent la promotion et la fidélisation des salariés.*

Dans l'objectif de faciliter et organiser les mobilités professionnelles, les compétences nécessaires sont définies à partir des activités du métier, puis regroupées en blocs de compétences qui peuvent être spécifiques à une certification ou communs à plusieurs d'entre elles. Certains blocs sont organisés en passerelles entre les différentes certifications, répondant ainsi aux intentions de la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». En effet, cette construction permet des formations sur mesure, répondant rapidement aux évolutions des carrières professionnelles et ainsi aux transformations des métiers. Cette architecture en blocs permet de créer des parcours transverses et verticaux.

Dans la branche des services de l'automobile, chaque qualification correspond à une certification référencée dans le Répertoire national des certifications des services de l'automobile (RNCSA). Créés par les représentants de la branche et pour les professionnels des services de l'auto, du camion, du cycle et du motorcycle, les certificats de qualification professionnelle (CQP) et les titres à finalité professionnelle (TFP) permettent de faire reconnaître des compétences pour évoluer professionnellement ou d'en acquérir de nouvelles.



Dans les entreprises des services de l'automobile, les besoins en management, liés à l'évolution des modes d'organisation, sont de plus en plus importants.

En 2022, ce sont 423 personnes qui ont obtenu un CQP les positionnant à un statut de cadre.

Par ailleurs, le CQP Responsable technique d'atelier VL et le CQP Responsable des ventes PRA précédemment éligibles à la formation continue et à la VAE sont désormais ouverts au contrat de professionnalisation, permettant ainsi de diversifier les parcours.

**À ce jour, l'ANFA compte 28 qualifications cadres de 12 domaines différents : maintenance, vente, station-service, démontage-recyclage, écoles de conduite... Elles sont référencées dans le Répertoire National des Qualifications des Services Automobiles (RNQSA).**



## L'ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (RNCP)

L'ANFA dépose les certifications de la branche auprès de France Compétences en vue de leur enregistrement au RNCP.

En 2023, 25 certifications (au 13/07/2023) sont d'ores et déjà enregistrées au RNCP, éligibles à un financement CPF (compte personnel de formation), PTP (projet de transition professionnelle) et à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Elles sont désormais positionnées sur un niveau de qualification reconnu par l'Etat.

L'ANFA a également créé un dispositif de « reconnaissance de l'expérience » pour permettre l'obtention d'une certification de branche non enregistrée au RNCP pour des salariés en poste exerçant le métier visé mais sans disposer d'une certification.

### LES 5 CERTIFICATIONS SUIVANTES PERMETTENT DE RÉPONDRE À LA PROFESSIONNALISATION DES CADRES DE LA BRANCHE DES SERVICES AUTOMOBILES

Des passerelles entre les certifications de branche • Les correspondances entre les blocs de compétences (BC)



## LE CQP CHEF DE GROUPE OPÉRATIONNEL (CGO) ET LE CQP CHEF D'AGENCE LOCATION (CAL)

Ces deux certifications sont déployées pour la première fois depuis septembre 2022.

Le CQP CAL permet à ses futurs titulaires de piloter, développer l'activité financière, commerciale et marketing d'une agence de location de véhicules et également de manager une équipe.

Le CQP CGO priorise le suivi, l'organisation et le développement de l'activité d'une agence ou station de location ; la commercialisation des produits et services liés à la location de véhicules et l'animation et le développement d'une équipe.

Ces certificats de qualification professionnelle sont accessibles par la voie de la formation continue et par le dispositif de branche permettant une reconnaissance de l'expérience.



## LE TFP FORMATEUR AUX MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRES (FMESR)



Le titre à finalité professionnelle Formateur aux métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières, de niveau 5, est inscrit au RNCP et est accessible par les voies de l'alternance, par la formation continue (dont la PRO-A) pour les salariés, par les dispositifs dédiés aux demandeurs d'emploi et par la VAE. Les formateurs aux métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières sont positionnés en tant qu'agent de maîtrise au sein de la convention collective de la branche des services de l'automobile.

Le TFP FMESR permet à ses futurs titulaires d'assurer l'ingénierie pédagogique des formations à destination des

professionnels de la conduite et de la sécurité routière, de concevoir, d'animer et d'évaluer les actions de formation/sensibilisation, ou encore de gérer et de coordonner l'ensemble des moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et la sécurité des activités. Les formateurs aux métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières exercent en priorité dans des centres de formation professionnelle, des centres agréés de sensibilisation à la sécurité routière, au sein des écoles de conduite, etc.

C'est une profession réglementée.

La formation d'une durée maximale de 1101h est ouverte aux candidats justifiant des prérequis suivants :

- Être titulaire d'un des titres ou diplômes mentionnés à l'article R. 212-3 et R. 212-3-1 du code de la route (ex : BEPECASER, TPECSR)
- Faire preuve d'au moins 1607 heures d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, hors temps de formation en continu ou discontinu au cours des 5 dernières années.
- Avoir été admis aux tests de positionnement national de l'ANFA (à partir de septembre 2023).

La certification est à ce jour déployée au sein de 10 organismes de formation sur l'ensemble du territoire métropolitain. Les sessions de formation ont démarré en janvier 2023 et les premiers sortants sont attendus en octobre de cette même année.

## ▶ L'AUXILIAIRE DE GESTION DES ÉCOLES DE CONDUITE (AGEC)

Une nouvelle qualification d'ouvriers/employés intègre depuis peu le domaine des écoles de conduite : l'auxiliaire de gestion des écoles de conduite.

Les auxiliaires de gestion des écoles de conduite participent à l'exploitation d'une école de conduite par la réalisation de :

- tâches administratives
- tâches de service à la clientèle

A ce titre il/elle réalise des activités administratives telles que la planification des sessions de formation et d'examen, la tenue des plannings, la constitution et le suivi des dossiers administratifs des candidats ou encore gère le règlement (facturation, encaissement) des prestations de formation proposées.

L'auxiliaire de gestion assure également certaines prestations de service à la clientèle : l'accueil de la clientèle, la communication d'informations portant sur les prestations de formation proposées ou encore le traitement des sollicitations. Les auxiliaires peuvent travailler dans l'ensemble des structures liées aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières : école de conduite, centre de formation professionnelle, etc.

La certification d'AGEC est en préparation pour un déploiement prévu au second semestre 2024.



## ▶ LA FILIÈRE CYCLES



La filière cycles qui était composée de trois certifications en lien avec les échelons des fiches de qualification employés/ouvriers (Mécanicien Cycles (MC), Mécanicien Spécialiste Cycles (MSC) et Conseiller Technique Cycles (CTC)), s'est dotée en 2022 de nouvelles certifications en lien avec les échelons des fiches de qualification agent de maîtrise Chef d'Atelier Cycles (CAC) et Gestionnaire de Magasin Cycles (GMC). Une certification en lien avec les échelons des fiches de qualification cadre a également été créée : le Responsable de Magasin Cycles (RMC).

Ces nouvelles certifications viennent renforcer l'identité de la filière cycles au sein de la branche des services auto. Elles sont accessibles par le biais de la formation continue et du dispositif de reconnaissance de l'expérience. Elles permettent de certifier les fonctions d'encadrement et de management au sein de cette filière.

# UNE EXCELLENTE INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE EN 2022



## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

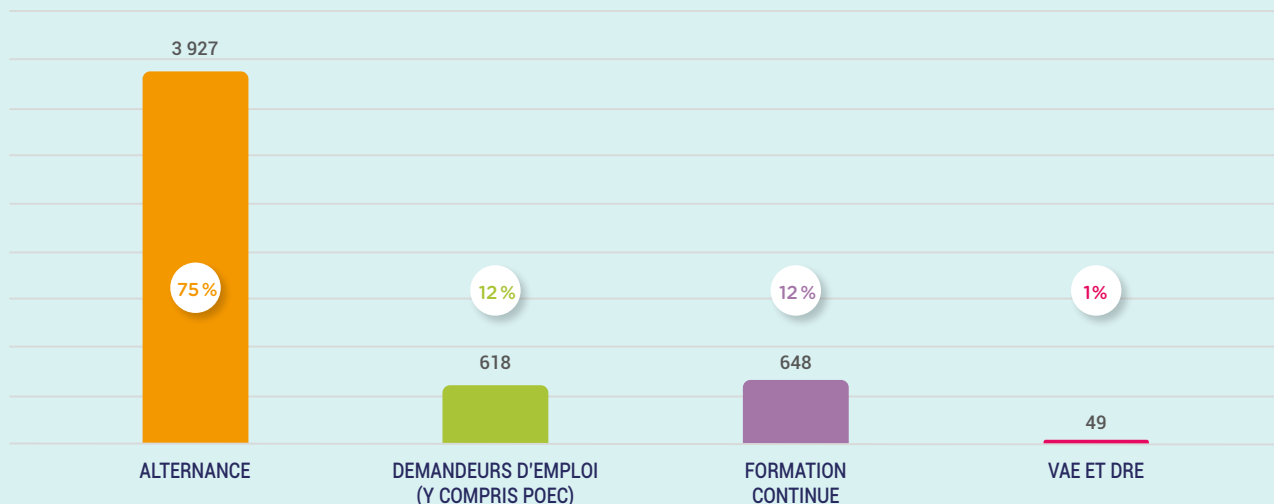
Cette publication présente les résultats d'une enquête en ligne et par téléphone réalisée en juin 2023 auprès de 2 427 personnes ayant terminé une certification au cours de l'année 2022, quel que soit le mode d'accès (contrats d'alternance, formation continue, POEC, etc.). Le questionnaire portait principalement sur la situation professionnelle six mois après la fin de la formation.

## LES EFFECTIFS EN FORMATION DANS LES CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE EN 2022

**Au total, ce sont plus de 5 240 personnes qui étaient inscrites à une certification de la branche des services de l'automobile durant l'année 2022, soit une progression de 6 % par rapport à 2021.** Parmi elles 4 500 se sont présentées à leur examen, le restant ayant soit abandonné, soit échoué à obtenir les

validations préalables des blocs de compétences nécessaires pour se présenter à l'examen. Le taux de présentation à l'examen est donc de 86 %. Parmi ces présentées à l'examen, 4 003 personnes ont obtenu leur certification.

### NOMBRE D'INSCRITS À UNE CERTIFICATION SE TERMINANT EN 2022



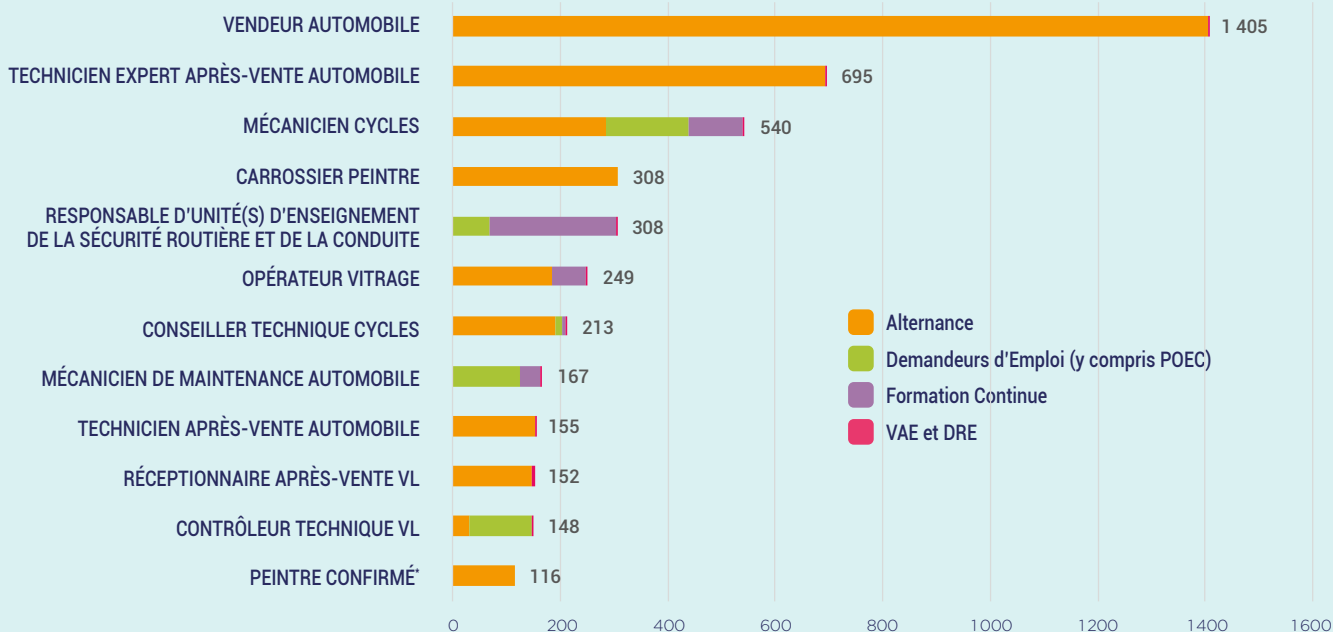
Source : ANFA



Le mode d'accès principal à ces certifications est l'alternance (contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage) qui a concerné trois quarts des formés (+ 4 points par rapport à l'année précédente). Les certifications sont également mobilisées via les dispositifs à destination des demandeurs d'emploi et la formation continue (qui représentent chacun 12 % des effectifs).

*Le nombre d'inscrits a progressé de 6 % par rapport à l'année précédente.*

## EFFECTIFS INSCRITS PAR CERTIFICATION (TOP 12)

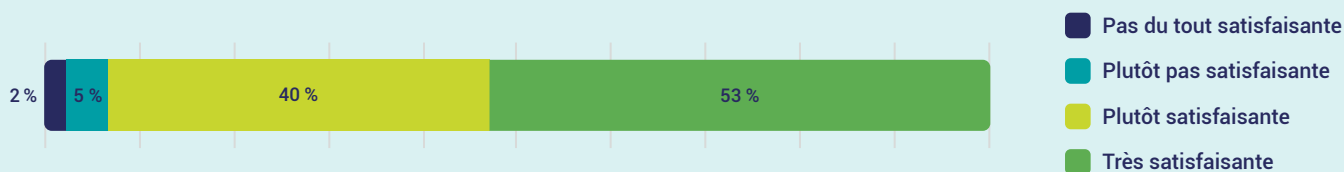


Source : ANFA. \* Devenu Peintre en Carrosserie en 2022



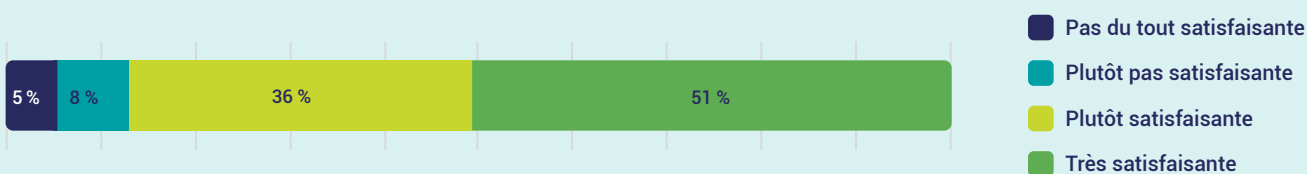
## DES CERTIFICATIONS PLÉBISCITÉES PAR LES FORMÉS

### PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors VAE. N = 2 401

### PERCEPTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ENTREPRISE

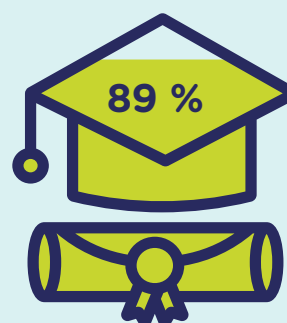


Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, uniquement répondants concernés par une période en entreprise. N = 2 205

**93 % des sortants d'une certification de la branche sont satisfaits de leur formation dans leur organisme de formation.**

**87 % des sortants d'une certification de la branche sont satisfaits de l'accompagnement de leur entreprise lors de leur formation.**

### TAUX DE RÉUSSITE DES SORTANTS 2022



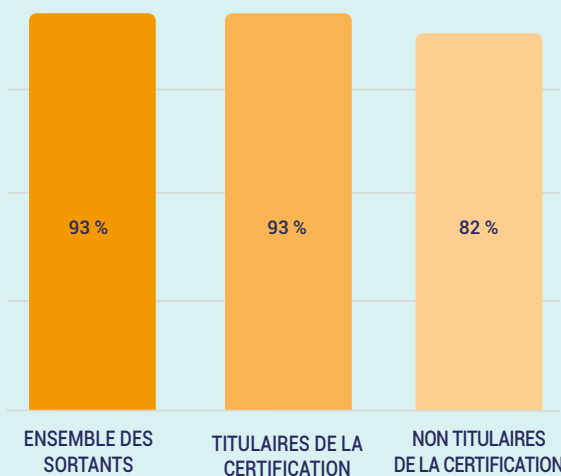
Source : ANFA ; hors abandon en cours de formation et refusés avant jury ; Nombre de répondants (N) = 4 500



## L'INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE EN ALTERNANCE

TAUX D'INSERTION SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

ALTERNANCE



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 1 589

*93 % des titulaires d'une certification de la branche sont en emploi six mois après l'obtention de leur certification.*



Ces certifications sont les meilleurs dispositifs de formation pour s'insérer dans la branche des services de l'automobile, puisque **le taux d'insertion des sortants formés en alternance est de 93 %**.

Parmi les titulaires de la certification, **66 %** de ceux qui sont en emploi à six mois sont embauchés **dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur alternance**. Ainsi, l'insertion commence dès la formation.

Pour les autres, c'est-à-dire les titulaires en emploi en dehors de l'entreprise formatrice, 32 % ont trouvé un travail via leurs relations, 25 % en répondant à une offre d'emploi et 20 % en proposant une candidature spontanée.

Pour ceux qui avaient besoin de rechercher un emploi (et qui en ont trouvé au moins un dans les six mois après la fin de leur formation), la durée moyenne avant la première embauche est stable depuis 2019 (un mois et trois semaines).

*La majorité des titulaires (57 %) avait déjà un emploi dans le mois suivant la formation.*

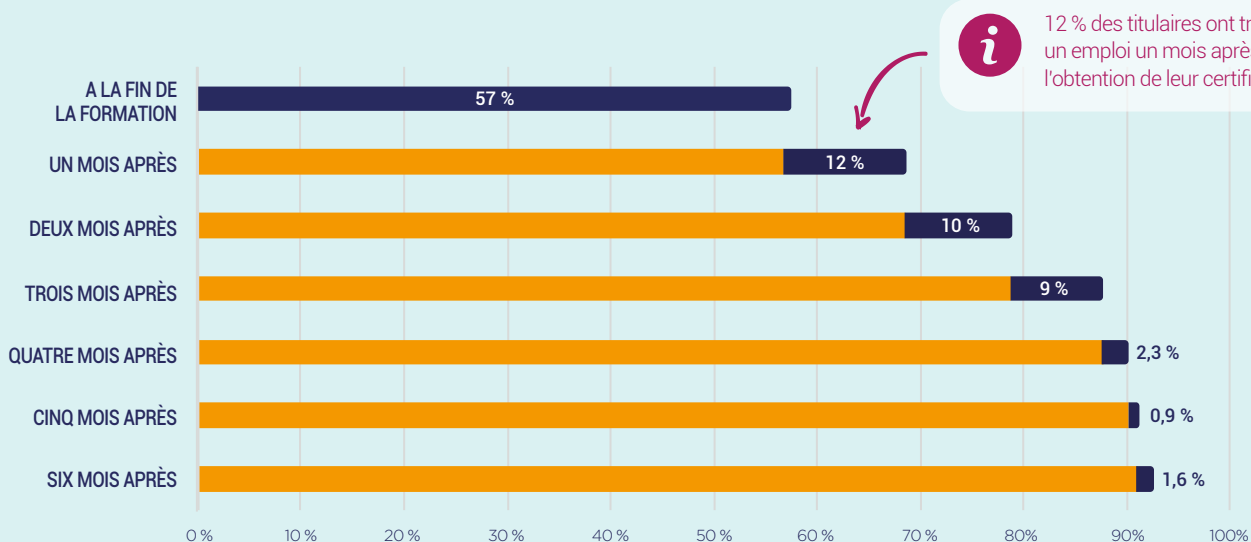


*66 % des titulaires en emploi à six mois travaillent dans leur entreprise formatrice.*



## PART DES TITULAIRES INSÉRÉS SELON LA DURÉE DE RECHERCHE D'UN EMPLOI

ALTERNANCE

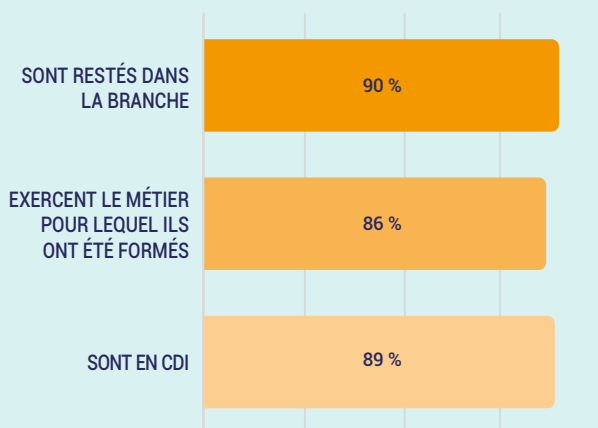


12 % des titulaires ont trouvé un emploi un mois après l'obtention de leur certification

Source : Enquête insertion certifications sortants 2022 ; N = 1 372

## PARMI LES TITULAIRES EN EMPLOI

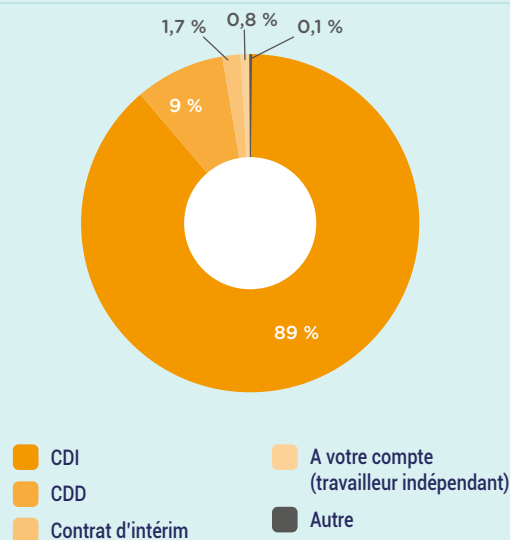
ALTERNANCE



Source : Enquête insertion certifications sortants 2022 ; N = 1 124

## TYPE DE CONTRATS DES TITULAIRES SIX MOIS APRÈS LA FORMATION

ALTERNANCE



Source : Enquête insertion certifications sortants 2022 ; N = 1 124

**90 % des titulaires en emploi sont restés dans la branche des services de l'automobile et 87 % exercent le métier pour lequel ils ont été formés pendant l'action de formation.** Seuls 7 % des titulaires en emploi exercent un métier qui n'a pas de lien avec leur certification.

L'emploi des titulaires est stable : 89 % des personnes en emploi sont en CDI et 1 % travaille à temps partiel.

**Pour les personnes n'ayant pas obtenu leur certification, le taux d'insertion est plus faible (- 5 points) mais reste très élevé et bien supérieur aux taux d'emploi des années précédentes (88 % en 2022 contre 82 % pour les sortants 2021 et 74 % pour les sortants 2019).** Parmi celles en emploi six mois après la fin de la formation, 54 % sont embauchées dans l'entreprise formatrice. 85 % sont restées dans la branche des services de l'automobile, mais seulement 58 % exercent le métier ciblé par la certification. Enfin, 80 % sont embauchés en CDI (- 9 points par rapport aux titulaires de la certification).



**90 % des titulaires en emploi sont restés dans la branche des services de l'automobile.**

## L'INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE VIA LES DISPOSITIFS DEMANDEURS D'EMPLOI

L'objectif d'insertion est ici bien plus important puisque le public concerné est à la recherche d'un emploi, et parfois éloigné de la sphère professionnelle ou en reconversion avant d'entrer en formation.

Les taux d'insertion suite à une certification préparée via un dispositif spécifique pour les demandeurs d'emploi sont un peu inférieurs à ceux des personnes en contrat d'alternance ; mais ils restent élevés et progressent puisque **74 % des titulaires ont retrouvé un emploi** six mois après la formation (+ 5 points par rapport à 2021).

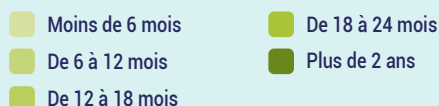
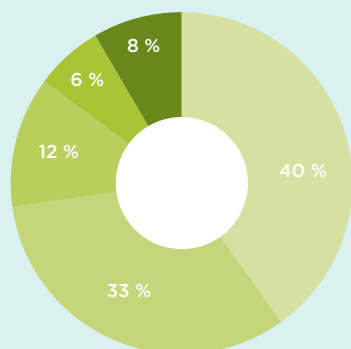
Parmi eux, six mois après la certification, 37 % sont embauchés dans l'entreprise qui les a accueilli en stage durant la formation, 74 % travaillent dans la branche et 79 % exercent le métier ciblé par la formation. 59 % de ces titulaires en emploi sont en CDI et 13 % à leur compte. La part des personnes en contrat court (CDD (18 %), intérim (10 %)) est plus importante. La durée moyenne d'insertion, quant à elle, est très légèrement supérieure et s'établit à presque deux mois.



**74 % des demandeurs d'emplois ont retrouvé un emploi à la suite de leur formation.**

### DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ÉTIEZ-VOUS DEMANDEUR D'EMPLOI AVANT D'ENTRER EN FORMATION ?

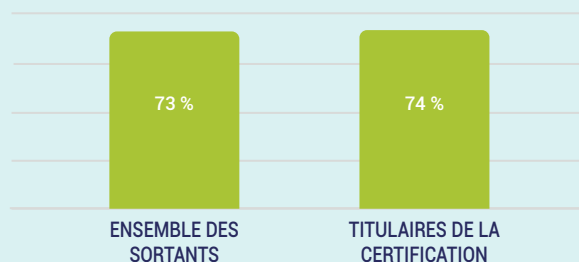
DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon. N = 202

### TAUX D'INSERTION À 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 307

## LA SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE EN FORMATION CONTINUE

Les certifications de la branche sont également conçues pour reconnaître les compétences des salariés en poste et les accompagner dans leur progression professionnelle.

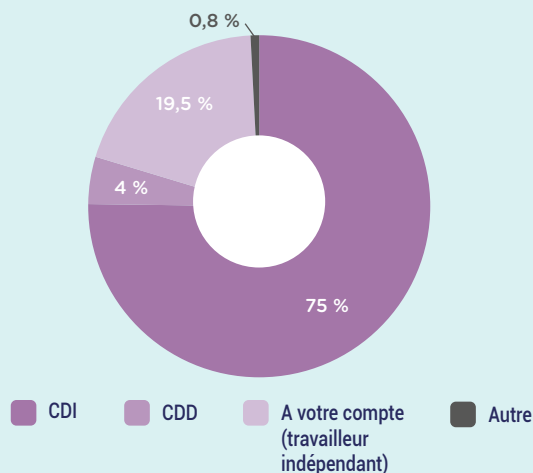
Parmi les effectifs en formation continue (648 personnes), 36 % préparaient un CQP RUESRC (Responsable d'Unité(s) d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite) et 15 % un TFP MC (Mécanicien Cycles). Le reste des formés ont notamment suivi un CQP OV (Opérateur Vitrage), CTA (Cadre Technique d'Atelier), CTPRA (Cadre Technique PRA), DSP (Débrosseur Sans Peinture) ou encore MMA (Mécanicien de Maintenance Automobile).

Parmi les 347 répondants titulaires, seuls 15 étaient à la recherche d'un emploi six mois après l'obtention de leur certification. De plus, la situation professionnelle des personnes en emploi est stable : 95 % des titulaires sont en CDI ou à leur compte.

**78 % des titulaires en emploi exercent le métier visé** par le CQP et 14 % un autre métier du domaine. Seuls 7 % travaillent sur un poste qui n'a pas de lien avec la certification suivie.

### TYPES DE CONTRAT DES TITULAIRES 6 MOIS APRÈS LA FORMATION

FORMATION CONTINUE



Source : Enquête insertion certifications sortants 2022 ; N = 261

# ZOOM SUR LES CQP LES PLUS MOBILISÉS EN 2022



## LE TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE VENDEUR AUTOMOBILE (VA)

✓ Enregistré au RNCP



**EN 2022**  
**1 405 INSCRITS**  
**1 234 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
**1 124 TITULAIRES**  
 En alternance et en VAE.



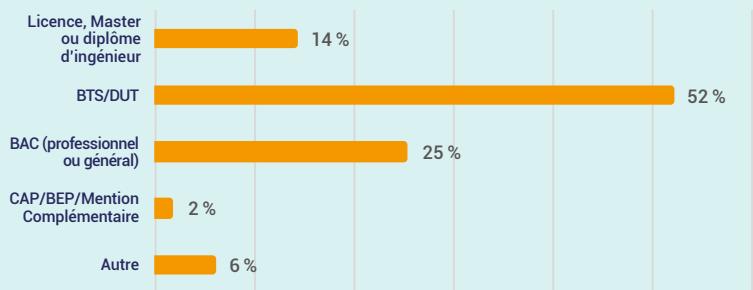
Le CQP Vendeur Automobile Confirmé, transformé en titre à finalité professionnelle (TFP) Vendeur Automobile (VA) en 2020, est désormais accessible en contrat d'apprentissage.



*Je recommande vivement cette formation, les formateurs sont issus du métier, leurs conseils sont top. »*

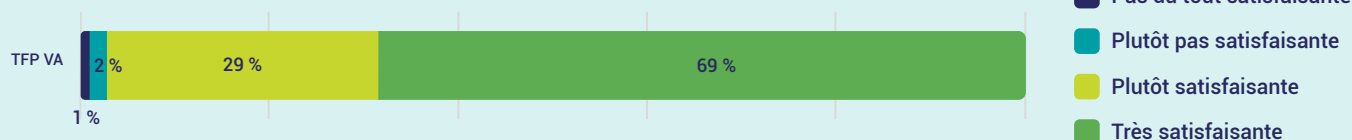
(Sortant TFP VA)

### NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN TFP VA DES INSCRITS SORTANTS EN 2022



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 228

### PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 554



**91 %**

**TAUX DE RÉUSSITE**



**94 %**

**TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES**

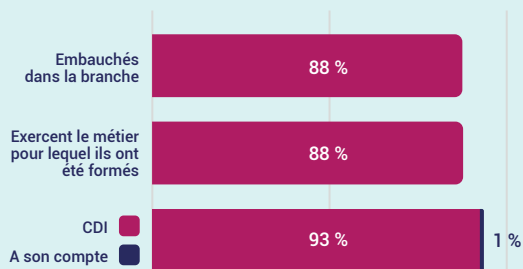
### RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du TFP VA en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 907 €**

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, N = 437)

### SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU TFP VA EN EMPLOI



Source : Enquête insertion certifications sortants 2022 ; N = 446

La formation dure entre 11 et 22 mois. La prospection et la fidélisation clientèle ainsi que la vente d'un véhicule neuf ou d'occasion et des services associés auprès d'une clientèle sont au programme du TFP VA.

Cette formation est particulièrement prisée des professionnels, car contrairement aux diplômes généralistes, **elle est spécifique à la vente automobile.**

**En outre, elle tient compte de l'évolution du métier fortement impacté par le numérique.**



# LE TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILE (TEAVA)

LA FORMATION TECHNIQUE LA PLUS COMPLÈTE ET ADAPTÉE AU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

**Enregistré au RNCP**



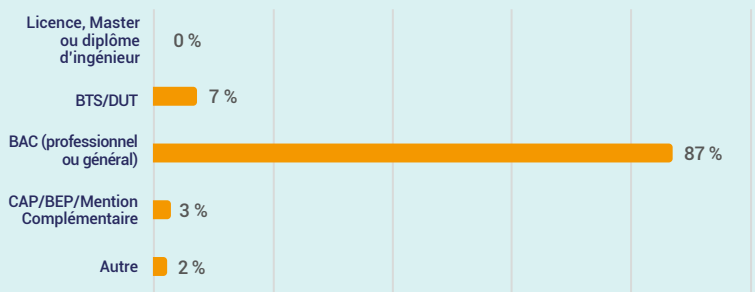
Le CQP TEAVA est devenu le titre à finalité professionnelle Technicien Expert Après-Vente Automobile en 2020. Il est donc désormais accessible en contrat d'apprentissage en plus des autres voies d'accès.

*« Je suis assez satisfait car on a revu les bases en début d'année. Et niveau diagnostic on était très bien, on arrive à s'en sortir dans toutes les marques. »*  
(Sortant TFP TEAVA)



**EN 2022**  
**695 INSCRITS**  
**563 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
**410 TITULAIRES**  
 En alternance et en VAE.

## NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN TFP TEAVA DES INSCRITS SORTANTS EN 2022



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 216

## PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, ensemble des sortants ; N = 303



**73 %**

**TAUX DE RÉUSSITE**



**98 %**

**TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES**

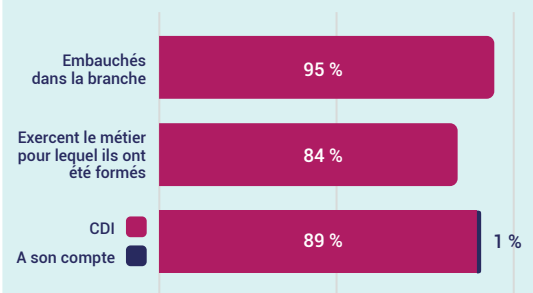
## RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du TFP TEAVA en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 738 €**

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, N = 208)

## SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU TFP TEAVA EN EMPLOI



Source : Enquête insertion certifications sortants 2022 ; N = 212

La formation en alternance dure entre 14 et 24 mois et s'adresse aux candidats de niveau Bac Professionnel dans le domaine de la maintenance automobile, ou d'un diplôme équivalent.

Au programme : le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel), les diagnostics des systèmes mécaniques, des systèmes d'injection et de dépollution, des systèmes à gestion électronique/multiplexée, des systèmes de motorisation alternative. Mais aussi, la transmission des savoir-faire et connaissances techniques et les conseils et appui technique auprès du client et du réceptionnaire.

**La certification s'adapte pour prendre en compte les évolutions du métier face aux nouvelles technologies et notamment le diagnostic et la maintenance des véhicules électriques et hybrides.**

# LE TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE MÉCANICIEN CYCLES (MC)

UNE FORMATION POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES



**EN 2022**  
**540 INSCRITS**  
**484 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
**461 TITULAIRES**

En alternance, via un dispositif demandeurs d'emploi, la formation continue et la VAE.

✓ **Enregistré au RNCP**



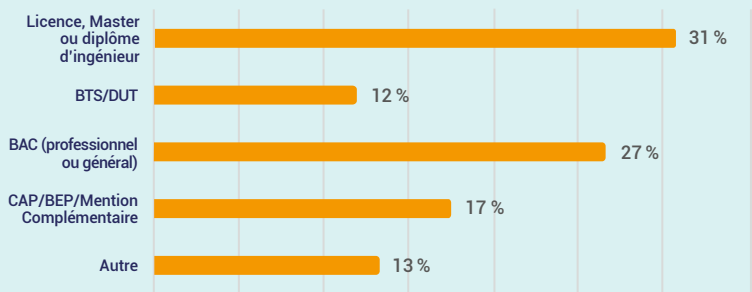
Le CQP MC est devenu titre à finalité professionnelle

Mécanicien Cycles en 2020. Il est donc depuis accessible en contrat d'apprentissage.

« Cette formation a été très enrichissante et formatrice. Une super équipe pédagogique et de chouettes collègues de formation, ainsi qu'un employeur top. Si c'était à refaire, je le ferais sans hésiter. »

(Sortant TFP MC)

## NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN TFP MC DES INSCRITS SORTANTS EN 2022



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 143

## PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 271



**95 %**

**TAUX DE RÉUSSITE**



**76 %**

**TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES**

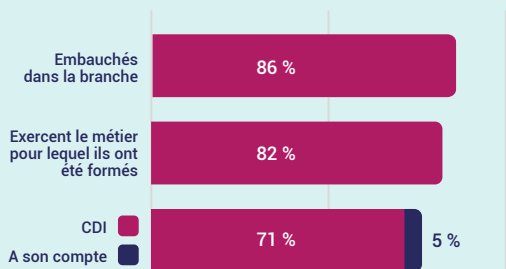
## RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du TFP MC en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 566 €**

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, N = 122)

## SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU TFP MC EN EMPLOI



Source : Enquête insertion certifications sortants 2022 ; N = 135

Cette formation d'un an en alternance ne nécessite pas de prérequis : les candidats doivent être reçus à des tests d'aptitude et de motivation.

Le TFP MC est axé sur la préparation et le montage du cycle ainsi que sur les interventions après-vente (maintenance, entretien courant et restitution avec conseils à la clientèle). Pour répondre à l'évolution du marché et des besoins des professionnels, la formation comprend également l'intervention sur les vélos à assistance électrique.

Ce titre à finalité professionnelle prend en compte les évolutions des matériaux du vélo, les modes d'utilisation et la technicité impactant le métier.



## LE CQP RESPONSABLE D'UNITÉ(S) D'ENSEIGNEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE LA CONDUITE (RUESRC)



**EN 2022**  
**308 INSCRITS**  
**303 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
**294 TITULAIRES**  
 En formation continue et via un dispositif demandeurs d'emploi.

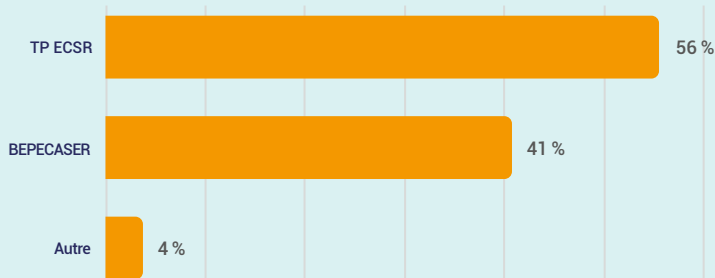


**Enregistré au RNCP**

*Très enrichissant et complet sur la gestion administrative, financière, le management, les relations avec les clients, comment développer notre établissement et bien d'autres sujets très intéressants sur notre activité. Je recommande vivement cette formation aux nouveaux créateurs ou repreneurs d'auto-école. »*

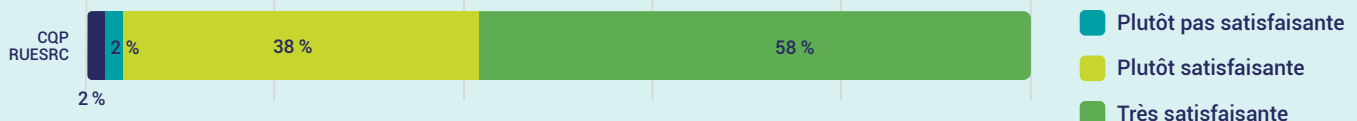
*(Sortant CQP RUESRC)*

### NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP RUESRC DES INSCRITS SORTANTS EN 2022



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 189

### PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 202



**97 %**

**TAUX DE RÉUSSITE**



**96 %**

**TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES**

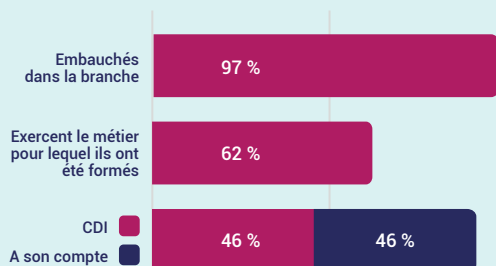
### RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP RUESRC en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 738 €**

(Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2021, N = 96)

### SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP RUESRC EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 125

Cette formation dure 126 heures (soit 4 semaines). L'enseignement de la conduite est un **secteur réglementé** qui nécessite la délivrance d'une autorisation administrative d'exercer. Ce CQP, qui remplace la capacité de gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, **est reconnu pour l'obtention de l'agrément pour l'exploitation d'une école de conduite**. Ce CQP forme au management d'une équipe, au pilotage de l'activité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite, à la relation clientèle et également au développement commercial nécessaire à la diversification des activités des écoles de conduite, notamment en termes de sensibilisation à la sécurité routière pré et post-permis.



**63 %** des titulaires ont effectivement créé ou repris une école de conduite existante

**21 %** projetaient de le faire dans un avenir proche

# LE TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE CARROSSIER-PEINTRE (CP)



**EN 2022**  
**308 INSCRITS**  
**237 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**  
**195 TITULAIRES**  
 En alternance.

**✓ Enregistré au RNCP**



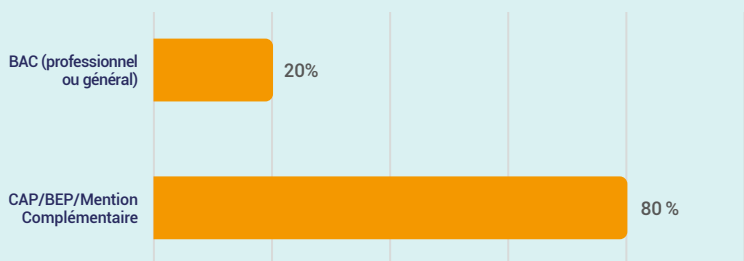
Le CQP CP est devenu titre à finalité professionnelle Carrossier Peintre en 2022. Il est donc désormais accessible en contrat d'apprentissage en plus des autres voies d'accès.



*C'est une formation très complète j'en suis satisfait. »*

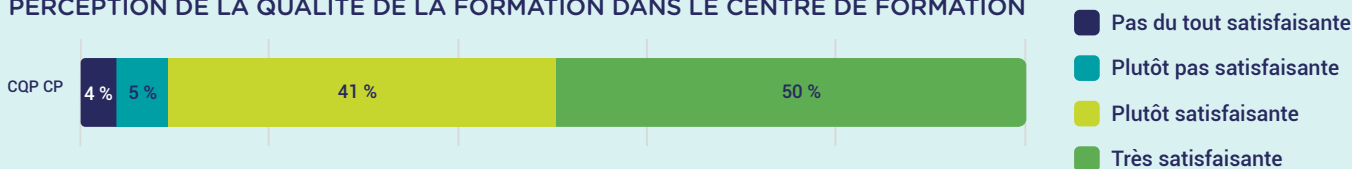
*(Sortant CQP CP)*

## NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP CP DES INSCRITS SORTANTS EN 2022



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 129

## PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 129



**82 %**

**TAUX DE RÉUSSITE**



**95 %**

**TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES**

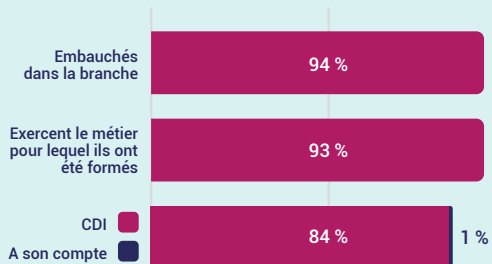
## RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP CP en emploi à 6 mois (primes comprises)

**1 745 €**

((Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, N = 92)

## SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP CP EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion certifications sortants 2022, hors abandon ; N = 95

En alternance, ce TFP dure entre 19 et 24 mois. Il porte sur les activités de réalisation de l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture. L'exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure. Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition. L'alternance prend tout son sens avec ce type de métier manuel où l'acquisition du geste professionnel nécessite une pratique importante à la fois encadrée par les formateurs et par les professionnels en entreprise. Ainsi, ce TFP permet d'améliorer fortement son employabilité, notamment pour les personnes ayant suivi une formation initiale sous statut scolaire.

**Le TFP a été récemment rénové pour prendre en compte les nouvelles activités liées aux évolutions techniques et environnementales (matériaux, peintures).**

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES D'UNE CERTIFICATION DE LA BRANCHE EN 2022

NOM DE LA CERTIFICATION	TAUX D'INSERTION	NOMBRE DE RÉPONDANTS	RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR VOIE D'ACCÈS	NOMBRE D'INSCRITS
VA (Vendeur automobile)	94 %	525		1 405
TEAVA (Technicien expert après-vente automobile)	98 %	234		695
MC (Mécanicien cycles)	76 %	257		540
RUESRC (Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite)	96 %	195		308
CP (Carrossier-peintre)	95 %	103		308
OV* (Opérateur vitrage)	100 %	41		249
CTC (Conseiller technique cycles)	84 %	99		213
MMA (Mécanicien de maintenance automobile)	65 %	57		167
TAVA (Technicien après-vente automobile)	92 %	29		155
RAV-VL (Réceptionnaire après-vente VL)	95 %	65		152
CTVL (Contrôleur technique VL)	89 %	76		148
PC (Peintre en carrosserie)	95 %	43		116
TEAVVUI* (Technicien expert après-vente véhicule utilitaire et industriel)	100 %	20		78
DSP (Débrosseur sans peinture)	81 %	36		62
RTA VL* (Responsable technique d'atelier VL)	100 %	28		51
MA* (Mécanicien Automobile)	93 %	18		49
MMVUI* (Mécanicien de maintenance véhicule utilitaire et industriel)	53 %	17		48
RVPRA* (Responsable des ventes PRA)	100 %	26		46
RS SMAVA* (Responsable de site Services Multimarques Après-Vente Automobile)	100 %	24		41
MRVAH* (Mécanicien réparateur véhicules anciens et historiques)	88 %	17		40
TEAVM* (Technicien expert après-vente motocycles)	100 %	17		39
OPV* (Opérateur préparation véhicule)	86 %	15		39
OSR* (Opérateur service rapide)	50 %	10		32
CVPRA* (Conseiller de vente pièces de rechange et accessoires)	92 %	13		29
OMPVI AGC* (Opérateur maintenance pneumatiques véhicules industriels, agricoles et génie civil)	100 %	10		28
MVUI* (Mécanicien véhicules utilitaires et industriels)	100 %	11		22

- Alternance (Contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage)
- Formation Continue
- Dispositifs demandeurs d'emploi

\*Attention, effectifs faibles donc chiffres à prendre avec précaution

Ne sont présentées que les certifications pour lesquelles le nombre de répondants est supérieur à 10.

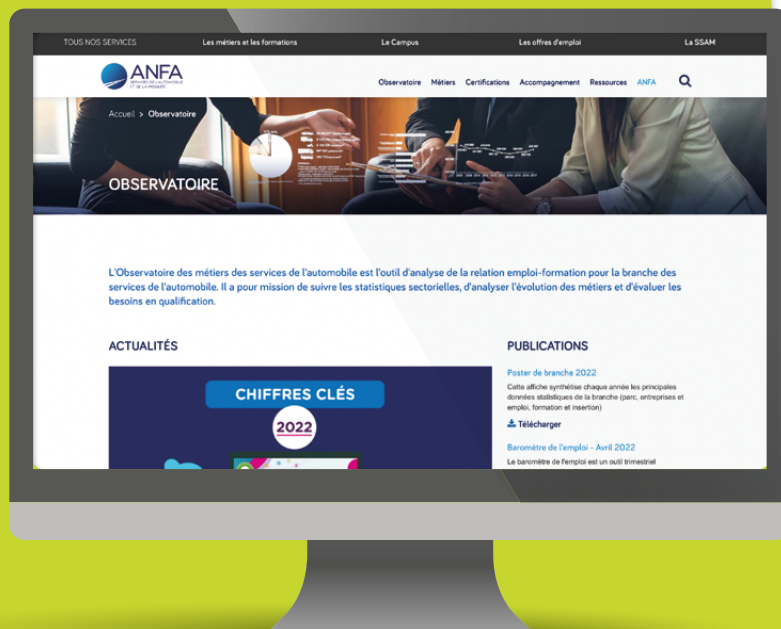




# DÉCOUVREZ TOUTES LES DONNÉES ET LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE SUR LE SITE DE L'ANFA

[anfa-auto.fr/observatoire](http://anfa-auto.fr/observatoire)

**ANFA**  
OBSERVATOIRE  
Métiers Services Auto



## ET DÉCOUVREZ EN VIDÉO LES DERNIÈRES ÉTUDES DE L'OBSERVATOIRE



### À propos de l'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale de la mise en œuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des Services de l'Automobile. À ce titre, l'ANFA :

- anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de branche) et apporte une expertise dans le cadre de la GPEC,
- propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- élabore des certifications,
- assure la promotion des métiers,
- développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

**Observatoire ANFA**  
2 rue Capella - 44470 Carquefou  
Tél. : 02 44 76 21 50  
[observatoire@anfa-auto.fr](mailto:observatoire@anfa-auto.fr) • [www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)

**Directrice de la publication :** Dominique Faivre-Pierret  
**Directrice de rédaction :** Valérie Chiron  
**Rédaction :** Marie-Sophie Girardin & Emilie Deverre  
**Édition et création :** Service Communication ANFA

**ANFA**  
SERVICES DE L'AUTOMOBILE  
ET DE LA MOBILITÉ